

COMMUNE DE SUCCIEU  
DEPARTEMENT DE L'ISERE

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
REVISION

---

**PLAN DE ZONAGE**

Echelle 1:2 500<sup>e</sup>

---

Plan 4.2.2.b - VILLAGE, GENEVEY ET CHARNIER + RISQUES

PROJET ARRETE par délibération du Conseil Municipal du : 03 juillet 2015	PROJET APPROUVE par délibération du Conseil Municipal du : 17 mai 2016
---	---

Vincent BIAYS - urbaniste 73000 Chambéry  
Tel : 06.80.01.82.51

**Légende**

**Zones urbaines**

- U : secteur urbanisé du village et des hameaux
- Uep : secteur destiné aux équipements publics.

**Zone à urbaniser**

- 2AU : secteur à urbaniser à vocation d'habitat dont la réalisation est différée dans l'attente des équipements publics. L'ouverture à l'urbanisation est conditionnée à une modification du PLU. Le secteur est raccordé à l'assainissement collectif.

**Zones agricoles**

- A : secteur agricole.
- An : secteur agricole correspondant à des paysages à protéger ou de la présence de risques naturels qui rend ces terrains inconstructibles.
- An-zh : secteur agricole inconstructible en raison de la présence d'une zone humide


**Zones naturelles**

- N : secteur naturel.
- N-zh : secteur naturel à protéger en raison de la présence d'une zone humide
- N-ens-zh : secteur naturel à protéger en raison de son classement en Espace Naturel Sensible et de la présence d'une zone humide.

- pr : secteur concerné par le périmètre de protection rapproché des captages gravitaires de la commune de Sérézin de la Tour

**Symboles :**

- ★ : point d'intérêt
- : bâtiment
- ~ : limite de zone
- ▨ : hachures
- ⊗ : symbole
- : point
- ▲ : triangle



Liste des emplacements réservés

N°	Objet	Surface	Bénéficiaire
1	Elargissement de voirie	400m <sup>2</sup>	Commune
2	Extension du cimetière	800m <sup>2</sup>	Commune
3	Elargissement de voirie	80m <sup>2</sup>	Commune
4	Extension de l'école	700m <sup>2</sup>	Commune
5	Cheminement piéton (2 m de large)	40m <sup>2</sup>	Commune
6	Création d'un accès	600m <sup>2</sup>	Commune
7	Création d'une STEP	7 100m <sup>2</sup>	Syndicat des Eaux de la région de Biol
8	Elargissement de voirie	100m <sup>2</sup>	Commune
9	Elargissement de voirie	600m <sup>2</sup>	Commune
10	Création d'un parking	3 400m <sup>2</sup>	Commune
11	Aménagement et extension du stade	9 800m <sup>2</sup>	Commune
12	Accès à la zone agricole	250m <sup>2</sup>	Commune